

Informations aux parents

Document de référence
École des Deux-Rives



TABLES DES MATIÈRES

Absence pour la période des cours	1
Circulation et déplacement	1
Collation et repas du diner	2
Communications	2
Horaire de l'école.....	3
Maladie.....	3
Moments de transition au secondaire (pauses et midi)	4
Posture de l'école face à la violence envers le personnel.....	4
Service de garde.....	5
Suspension de cours et fermeture de l'école.....	6
Température	6
Tenue vestimentaire.....	6
Urgence.....	6
Voyage et tournois	6

ANNEXE :

Signalisation de la cour d'école	8
--	---

► ABSENCE POUR LA PÉRIODE DES COURS

Il existe deux moyens de signaler l'absence de votre enfant :

- En communiquant avec la secrétaire au numéro 418 228-5541, poste 71590.
- En utilisant votre compte Mozaïk-Portail Parent ou par l'application Clic École.

Quoi qu'il en soit, il est obligatoire de motiver l'absence de votre enfant et d'en préciser le motif.

****Si vous venez chercher votre enfant pour un rendez-vous en cours de journée ou si vous venez le chercher pour un départ avant la fin des cours, nous vous demandons d'en informer le secrétariat en laissant un délai minimal de 3h.***

► CIRCULATION & DÉPLACEMENT

Vous venez reconduire ou chercher votre enfant?

Vous avez un rendez-vous avec un intervenant scolaire?

À SAVOIR...

- 1- Le stationnement DEVANT l'école est réservé uniquement aux autobus en TOUT TEMPS.
- 2- L'espace possible pour faire descendre votre enfant est la ZONE DÉBARCADÈRE située à droite de l'école.
 - Il est interdit de reculer et de sortir par l'ENTRÉE.
 - Il est interdit de se stationner devant le ruban orange lorsque celui-ci est installé.
 - Il est obligatoire de faire le tour de l'école, car il s'agit d'un SENS UNIQUE.

VIGILANCE...

- 1- Une brigadière est positionnée le matin au passage piétons devant l'école: nous vous demandons de la respecter et de faire preuve de CIVISME à son égard.
Si celle-ci est là, c'est pour assurer la sécurité de vos enfants.
- 2- La limite de vitesse est de **10 km/h**.
- 3- En débarquant de l'autobus, tous les élèves de 5^e année entreront dans l'école, traverseront la cafétéria et se dirigeront vers le terrain synthétique.

Cela implique donc qu'il y aura une masse d'élèves qui traverseront à l'arrière entre 7h45 et 7h55.
Votre patience est donc nécessaire.

Nous vous remercions à l'avance de votre bienveillance.

DANS L'ÉCOLE...

- À votre entrée dans l'école, nous vous demandons de patienter à la réception; la secrétaire à l'accueil vous répondra.
- En aucun temps, les parents ou autres visiteurs ne sont autorisés à circuler dans l'école ou sur la cour d'école.

**Plusieurs motifs justifient cette attente; tous sont liés à des raisons de sécurité et d'encadrement de vos enfants.*

► COLLATION ET REPAS DU DÎNER

Voulant faire la promotion d'une saine alimentation et pour protéger les élèves présentant des allergies, nous devons baliser les collations et les aliments consommés pendant l'heure du dîner et pendant les collations.

- Privilégier les collations « santé » : les fruits, les légumes et les produits laitiers.
- Les barres de chocolat, les friandises et les croustilles sont à éviter.
- **Aucun aliment ne doit contenir des noix et/ou des arachides.**

TRAITEUR

L'école offre le service d'un TRAITEUR pour les repas du midi. Ce service est indépendant et pour tout problème ou commande, veuillez communiquer avec celui-ci au : 418 228-1112.

La commande des repas s'effectue en ligne à : marcobergerontraiteur.com

Des cartes-repas peuvent également être achetées.

► COMMUNICATIONS

Voici les quatre médiums officiels de communication :

- **SITE INTERNET**

On y retrouve différents documents de référence.

À consulter au besoin :

deux-rives.cssbe.gouv.qc.ca/

- **PAGE FACEBOOK PARENTS**

On y diffuse la vie de l'école, soit différentes activités et événements qui touchent tous les élèves de l'école.

- **INFO-PARENTS (ENVIRON UNE FOIS PAR MOIS) ET COURRIELS DE L'ÉCOLE**

Info-Parents : On y diffuse les informations officielles provenant de la direction et autres intervenants de l'école.

- **CLIC ÉCOLE**

Chaque parent doit être inscrit à Clic École.

***Il est important de prendre connaissance des communications de l'école afin d'assurer le suivi des apprentissages et du comportement de votre enfant, mais aussi connaître les modalités liées aux activités, sorties et événements de l'école.**

► HORAIRE DE L'ÉCOLE

	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Période 0 (Sports-Études)		7 h 55 à 9 h 10
Période de cours	8 h 15 à 9 h 09	9 h 20 à 10 h 35
Récréation		10 h 35 à 10 h 55
Période de cours	9 h 09 à 10 h 03	10 h 55 à 12 h 10
Récréation	10 h 03 à 10 h 23	
Période de cours	10 h 23 à 11 h 17	
Dîner	11 h 17 à 12 h 22	12 h 10 à 13 h 20
Période de cours	12 h 22 à 13 h 46	13 h 20 à 14 h 35
Récréation	13 h 46 à 14 h 06	14 h 35 à 14 h 55
Période de cours	14 h 06 à 15 h	14 h 55 à 16 h 10

► MALADIE

Pour des raisons de respect évidentes des autres élèves et du personnel, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison si celui-ci fait de la fièvre ou d'autres symptômes évoquant une infection comme les vomissements.

Si votre enfant ne se sent pas bien et que nous jugeons qu'il n'est pas apte à être en cours, nous communiquerons avec vous afin que vous veniez le chercher.

Il est donc important pour nous d'être en mesure de communiquer avec un parent ou une personne mandatée par celui-ci (contact d'urgence).

► MOMENTS DE TRANSITION (PAUSES ET MIDI)

• Au PRIMAIRE :

Les élèves ne peuvent pas sortir du terrain de l'école pendant la journée.

Pendant les récréations, les élèves sont à l'extérieur et une surveillance stratégique est exercée par notre personnel.

Pendant l'heure du midi, l'élève est sous la responsabilité du personnel du service de garde.

• Au SECONDAIRE :

Les élèves peuvent sortir du terrain de l'école pendant les pauses et l'heure du dîner bien que nous ne le recommandions pas.

Notre personnel effectue une surveillance stratégique dans l'école et sur les terrains de l'école.

Pendant la période du dîner, des activités sont organisées à tous les midis.

Il y en a pour tous les goûts.

Nous vous invitons à discuter avec votre enfant afin que celui-ci privilégie de rester à l'école.

► POSTURE DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES FACE À LA VIOLENCE ENVERS LE PERSONNEL

Chaque jour, tous les membres du personnel de l'école des Deux-Rives œuvrent avec passion et engagement pour la réussite, l'éducation et le développement de différentes compétences scolaires, sociales et personnelles de notre élève et de votre enfant.

Chaque élève nous tient à cœur peu importe ses forces ou ses vulnérabilités.

Les valeurs que nous privilégions à l'école des Deux-Rives sont le respect, l'engagement et la collaboration.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons créer et maintenir une relation avec les parents. La communication et les liens que nous entretenons sont précieux et incontournables au progrès de votre enfant.

Ainsi, en aucun temps et sous aucun prétexte, nous ne pourrions tolérer des propos jugés agressifs, incivils ou intimidants et ce, peu importe le médium utilisé (courriel, message vocal, vive voix).

De même, toute forme de menace et de violence ne sera aucunement tolérée et acceptée.

Une communication non-violente et saine permettra une compréhension commune de la situation.

Votre enfant vous fait part d'une situation s'étant déroulée à l'école ?

Vous êtes mécontent d'une décision, d'un résultat à une évaluation ou sur un bulletin d'un service offert ou d'une intervention effectuée auprès de votre enfant ?

1-Communiquer avec l'enseignant concerné ; celui-ci est au cœur du quotidien de votre enfant.

2-Communiquer avec la direction-adjointe s'il y a lieu.

► SERVICE DE GARDE

COORDONNÉES

- 418 228-5541 poste 57510 : Responsable du service de garde
- 418 228-5541 poste 57650 : Éducatrice du matin et de la fin de journée
- sg.deux-rives@cssbe.gouv.qc.ca

TROIS PÉRIODES D'OUVERTURE PAR JOUR

- 7 h à 8 h
- 11 h 17 à 12 h 22 (pour tous les élèves qui dînent à l'école)
- 15 h à 17 h 30

ABSENCE DE L'ÉLÈVE LE MIDI

Le parent donne son autorisation pour que l'élève aille dîner ailleurs un midi de temps à autre ou le parent vient chercher l'élève pour un rendez-vous entre 11 h 17 et 12 h 22?

* Vous devez informer le service de garde sinon l'enfant ne pourra quitter l'école. *

- Un message signé et daté envoyé par courriel.
- ou
- Message laissé sur la boîte vocale 418 228-5541 poste 57510 avant 10 h 45.

Pour les enfants qui ont l'autorisation du parent de sortir souvent, il est possible de demander un droit de sortie à l'année par courriel ou en le mentionnant par écrit.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

- À son arrivée, votre enfant n'a pas le droit de circuler dans l'école; il doit se rendre immédiatement au service de garde au local 116, dans l'aile gauche de la cafétéria.
- Lorsque le parent vient chercher son enfant en après-midi, un mémo dans la porte de ce local indique aux parents où le récupérer.
- Il est possible de se stationner sur les côtés ou à l'arrière de l'école, car le stationnement avant est réservé aux autobus.

► SUSPENSION DE COURS ET FERMETURE D'ÉCOLE

- En cas de suspension de cours, le service de garde sera **OUVERT**.
- En cas de fermeture d'établissement, le service de garde sera **FERMÉ**.

Afin de vraiment distinguer les deux situations, nous vous invitons donc à la vigilance quant au message diffusé sur les différentes plateformes (radio, site Internet du CSSBE, facebook, etc.)

Nous vous recommandons de vous inscrire à l'Info-Alerte sur le site du CSSBE.

► TEMPÉRATURE

En cas de grand froid ou de pluie, nous gardons les élèves du primaire à l'intérieur. Nous utilisons notre jugement et nos décisions sont basées sur la charte des températures élaborée par la Société Canadienne de Pédiatrie.

► TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du chandail (t-shirt et/ou coton ouaté) à l'effigie de l'école des Deux-Rives est obligatoire.

Le port du coton ouaté personnel est autorisé uniquement dans les déplacements entre l'entrée et le casier. En d'autres temps, celui-ci n'est pas autorisé.

En tout temps, la culotte courte doit être d'une longueur acceptable, décente et confortable pour l'élève dans sa routine scolaire.

Si tel n'est pas le cas, l'élève devra aller se changer avec les vêtements qu'il a dans son casier ou en se présentant au secrétariat pour un prêt d'uniforme.

Le parent sera mis au courant du non-respect lié à la tenue vestimentaire de son enfant.

► URGENCE

Il est essentiel que nous puissions communiquer avec un parent en cas d'urgence.

Si pour différentes raisons, votre occupation ne vous permet pas d'être joignables rapidement, assurez-vous de communiquer avec l'école et de nommer une personne (contact d'urgence) que nous pourrions contacter.

► VOYAGES ET TOURNOIS SPORTIFS

- Les enseignants ne prépareront pas de travaux pour les élèves avant qu'ils ne quittent pour un voyage ou un tournoi sportif.
- Les enseignants ne feront pas le suivi des documents si le parent décide de les travailler avec son enfant à la maison.
- Les enseignants qui diffusent leur planification sur une plateforme web continueront de le faire.

- Nous recommandons fortement à l'élève qui s'est absenté de se présenter en récupération; non pas pour une leçon privée, mais pour obtenir différentes explications.

Attentes envers les parents

- Éviter dans la mesure du possible de planifier des voyages pendant le temps scolaire.
- S'informer auprès des enseignants au secondaire et du titulaire au primaire des moments planifiés pour les évaluations de fin d'étape et de fin d'année (s'il y a lieu) avant la planification du voyage.
(En 6^e année : Il y a des épreuves ministérielles et le voyage n'est pas un motif reconnu d'absence.)
- Informer la secrétaire responsable des absences ainsi que le tuteur au secondaire ou le titulaire au primaire des journées d'absence et de la durée de celle-ci.

Respect, Engagement, Collaboration

La direction de l'école des Deux-Rives

Message important – Signalisation de la cour d'école

